

MAIRIE DE ST VALLIER DE THIEY – BUDGET COMMUNAL ST VALLIER DE THIEY – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES (articles L.2313-1 et L.3313-1 du CGCT)

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population totale	3 699 hab.
Nombre d'élèves scolarisés des écoles publiques du 1er degré	372 élèves
Longueur de la voirie communale	30 601,12 ml
Nombre d'organismes de coopération intercommunale auxquels participe la commune	5
Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	12 696 m ²

INFORMATIONS FINANCIERES -CHIFFRES CLES (*)	En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate en euros par habitant
Total des produits de fonctionnement = A	3 411	931	1 069
Total des charges de fonctionnement = B	3 149	859	927
Résultat comptable (A – B = R)	262	72	142
Total des ressources d'investissement = C	1 369	373	460
Total des dépenses d'investissement = D	1 573	429	480
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	205	56	20
Capacité d'autofinancement brute = CAF	414	113	191
Encours de la dette au 31/12/2019	3 750	1 023	751
Fonds de roulement	352	96	336

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE (*)	En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
Bases nettes imposées au profit de la commune :			
- Foncier bâti	4 529	1 235	1 251
- Foncier non bâti	30	8	27
- Taxe d'habitation (y compris THLV)	6 807	1 857	1 423
- Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
- Cotisation foncière des entreprises (fiscalité additionnelle)	0	0	0
Taux :	Taux voté		Taux moyen de la strate
- Taxe d'habitation (y compris THLV)	14,56 %		14,26 %
- Foncier bâti	14,31 %		18,93 %
- Foncier non bâti	71,58 %		48,91 %
- Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0,00 %		0,00 %
- Cotisation foncière des entreprises	0,00 %		0,00 %
Produits des impôts locaux :			
- Taxe d'habitation (y compris THLV)	991	270	203
- Foncier bâti	648	177	237
- Foncier non bâti	21	6	13
- Foncier non bâti (Taxe additionnelle)	0	0	0
- Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Produits des impôts de répartition :			
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0	0	0
- Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	0	0	0
- Taxe sur les surfaces commerciales	0	0	0

(*) Chiffres issus du site internet du Ministère de l'Action et des Comptes publics (comptes individuels des collectivités – Année 2019) – Données individuelles du budget principal seul et exprimées en euros. Strate : communes de 3 500 à 5 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX (*)					
En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		Ratios de structure	Moyenne de la strate
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
3 411	931	1 069	Total des produits de fonctionnement = A	<u>en % des produits CAF</u>	
3 384	923	1 027	Produits de fonctionnement CAF		
1 686	460	454	dont : Impôts locaux	49,82	44,21
347	95	68	Autres impôts et taxes	10,25	6,59
600	164	147	Dotation globale de fonctionnement	17,74	14,29
8	2	1	FCTVA	0,24	0,14
168	46	83	Produits des services et du domaine	4,96	8,10
3 149	859	927	Total des charges de fonctionnement = B	<u>en % des charges</u>	
2 969	810	836	Charges de fonctionnement CAF		
1 543	421	446	dont : Charges de personnel	51,97	53,34
909	248	247	Achats et charges externes	30,60	29,53
135	37	22	Charges financières	4,55	2,59
140	38	28	Contingents	4,72	3,41
127	35	51	Subventions versées	4,26	6,07
262	72	142	Résultat comptable = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
1 369	373	460	Total des ressources d'investissement = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	73	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	15,96
387	106	75	Subventions reçues	28,27	16,31
120	33	18	Taxe d'aménagement	8,78	3,84
555	151	44	FCTVA	40,56	9,54
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés,,,	0	0
1 573	429	480	Total des emplois d'investissement = D	<u>en % des emplois</u>	
1 298	354	372	dont : Dépenses d'équipement	82,47	77,44
220	60	77	Remboursement d'emprunts et dettes as,	13,99	16,01
0	0	1	Charges à répartir	0	0,16
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées,,,	0	0,01
205	56	20	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	Solde des opérations pour le compte de tiers		
205	56	20	Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		
58	16	122	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT					
				<u>en % des produits CAF</u>	
467	127	208	Excédent brut de fonctionnement	13,81	20,25
414	113	191	Capacité d'autofinancement = CAF	12,25	18,64
194	53	115	CAF nette du rbt en capital des emprunts	5,74	11,15

(*) Chiffres issus du site internet du Ministère de l'Action et des Comptes publics (comptes individuels des collectivités – Année 2019) – Données individuelles du budget principal seul et exprimées en euros. Strate : communes de 3 500 à 5 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		Ratios de structure	Moyenne de la strate
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
3 750	1 023	751	Encours total de la dette au 31/12/2019	110,82	73,12
3 740	1 020	736	Encours des dettes bancaires et assimilées	110,53	71,66
3 740	1 020	734	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	110,53	71,45
355	97	97	Annuité de la dette	10,48	9,46
352	96	336	FONDS DE ROULEMENT		

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE (*)						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
6 807	1 857	1 423	Taxe d'habitation (y compris THLV)	0,00	0,00	68,00
4 529	1 235	1 251	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,00	0,00	0,00
30	8	27	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0,00	0,00	0,00	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	0,00
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produit des impôts locaux			Taxe	Taux voté	Taux moyen de la strate	
991	270	203	Taxe d'habitation (y compris THLV)	14,56%	14,26%	
648	177	237	Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,31%	18,93%	
21	6	13	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	71,58%	48,91%	
0,00	0,00	0,00	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0%	0%	
0,00	0,00	0,00	Cotisation foncière des entreprises	0%	0%	
Les produits des impôts de répartition						
Produit des impôts de répartition			Taxe			
0,00	0,00	0,00	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0,00	0,00	0,00	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0,00	0,00	0,00	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	

(*) Chiffres issus du site internet du Ministère de l'Action et des Comptes publics (comptes individuels des collectivités – Année 2019) – Données individuelles du budget principal seul et exprimées en euros. Strate : communes de 3 500 à 5 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

Priorités du compte administratif 2020 :

Section de fonctionnement :

Evolution des dépenses de fonctionnement :

*** Chapitre 011 : Charges à caractère général**

Suite à la crise sanitaire liée au covid-19, l'année 2020 a été une année particulière. Les charges à caractère général ont diminué de 124 958,22 € entre 2019 et 2020, avec des évolutions variables dont les plus significatives sont :

- Augmentation des dépenses :
 - Produits d'entretien : + 46,72 % soit 5 510,07 € lié aux besoins de désinfection (achats masques jetables, élastiques pour la confection des masques par les bénévoles en 03/20, gels hydroalcooliques, virucides, achats de désinfectants pour les voies publiques en centre- ville par balayeuse).
 - Honoraires : + 38,12 % soit 9 900,00 €, dont 7 830,00 € de plus de 2020 par rapport à 2019 pour le suivi du marché de restauration scolaire, projet alimentaire durable, écocert, défi faap, pesées aux écoles, gaspillage alimentaire, cop d'avance et réunions diverses sur le développement durable).
- Baisse des dépenses :
 - Eau de 16,40 % (6 676,00 €).
 - Combustibles de 16,41 % (4 340,75 €).
 - Entretien de matériel roulant de 48,09 % soit 6 203,33 € liée aux réparations des véhicules communaux effectuées en régie.
 - Fêtes et cérémonies de 56,06 % soit 65 414,57 € suite à la suppression des spectacles de l'Espace du Thiey dû à la crise sanitaire.
 - Catalogues et imprimés de 67,59 % (13 577,97 €) (pas de publications pour les spectacles de l'Espace du Thiey, ni pour le bulletin municipal).
 - Nettoyage des locaux de 19,62 % soit 18 772,46 € suite à la fermeture des écoles pendant le premier confinement de mars à mai 2020.

*** Evolution des autres dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de personnel, sur le chapitre 012, ont augmenté de 2,45 % représentant 38 460,52 €. Cette augmentation est notamment due au recrutement d'un agent non titulaire pour l'accueil de la mairie, d'un agent non titulaire pour les services techniques et de l'augmentation des cotisations CNRACL au 1er janvier 2020.

Les atténuations de produits ont augmenté en 2020 de 13 % (2 782 €) liés à l'augmentation du FPIC (même somme inscrite en recette et en dépense).

Les autres charges de gestion courantes ont évolué comme suit :

* Augmentation de l'indemnités aux élus de 31 % représentant 25 319,02 € suite à l'augmentation du nombre d'adjoints depuis la nouvelle mandature en mars 2020.

* Augmentation des contributions aux syndicats de 7 % (7 970,82 €).

* Augmentation des subventions diverses de 28 % (10 465,79 €).

Baisse de la subvention au CCAS de 14 % (1 700€).

Les charges financières diminuent de 5,02 € entre 2019 et 2020 (6 773,29 €).

Les charges exceptionnelles ont augmenté de 39 008,32 € suite principalement :

- A l'exonération de paiement des redevances d'occupation du domaine public suite au covid-19 pour les restaurateurs, hôtels, et commerçants pour 14 711,11 €, approuvé par délibération municipale n° 2020.25.06.-12 du 25 juin 2020.

- A l'exonération de paiement des loyers et des charges de 03 à 05/20 suite au covid-19 pour les professionnels de santé de la maison de santé et certains locataires ayant une activité de loisirs pour 25 196,24 €, approuvé par délibération municipale n° 2020.25.06.-11 du 25 juin 2020.

Les charges d'amortissement ont diminué de 10 961,32 € entre 2019 et 2020.

Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

Au 31 décembre 2020, l'effectif total des agents était de 45,70 comprenant 44 agents à temps complet et 1,70 agents à temps non complet.

Il y a 37,50 agents titulaires et 8 non titulaires en CDD, dont 1 ATSEM, 2 agents de surveillance scolaire (Papy Trafic), 2 aux services des accueils de l'hôtel de ville et de l'Espace du Thiey, 3 aux services techniques.

Evolution des recettes de fonctionnement :

En 2020, les produits des services ont diminué de 9,24 % (15 499,90 €) par rapport à 2019 :

- Baisse :
 - des recettes des spectacles de l'Espace du Thiey de 15 061,81€ (72 %), suite à la suppression des spectacles de l'Espace du Thiey dû à la crise sanitaire.
 - de mise à disposition du personnel communal à la CAPG pour le centre de loisirs sans hébergement de 6 694,03 € (14,01 %), suite au confinement et à la fermeture des écoles.
 - de remboursement d'autres redevables de 3 901,01 € (14,55 %)

- Augmentation :
 - de remboursement de frais d'assurance sur le personnel municipal de 12 102,54 € suite à des congés maternités.
 - de redevance d'occupation du domaine public de 10 908,21 € (61,61%)

Au global, le chapitre impôts et taxes a augmenté de 4,57 % (99 319,81€) avec notamment les variations significatives suivantes :

- Les produits des contributions directes ont augmenté en 2020 de 2,42 % (40 352 €)
- Les recettes des droits de mutation à titre onéreux ont augmenté de 31,14 % (60 470 €) dûes à un accroissement de ventes immobilières de particuliers sur la commune.

* Evolution des recettes - Dotations et revenus des immeubles

Le chapitre dotations et participations est en légère augmentation de 1,76 % (+ 12 168,48 €) avec :

- une relative stabilité de la DGF (perte de 1 937 € par rapport à 2019).
- une augmentation de la dotation de solidarité rurale de 15 716 €.
- une baisse des subventions du département de 76,47 % représentant 6 500 €, suite à l'annulation de la fête des enfants en 09/20 compte tenu des contraintes sanitaires.

Le produit des revenus des locations immobilières a augmenté de 2,33 % représentant 6 613,71€ entre 2019 et 2020.

Entre 2019 et 2020, les autres produits exceptionnels de gestion courante ont augmenté de :

- * 62 625,43 €. Il s'agit de la constatation de l'avance versée par EDF acquise en totalité à la commune pour la réalisation des travaux de rétablissement du chemin des Sources suite à son éboulement partiel en février 2016 pour 96 196,20 €.
- * Les reprises de provisions ont augmenté de 38 478,48 €. Il s'agit de l'annulation des provisions constituées en 2019 et 2020 suite à une décision de justice pour la réalisation des travaux de rétablissement du chemin des Sources suite à son éboulement partiel en février 2016.

Section d'investissement :

Principales dépenses d'investissement réalisées en 2020 :

- Travaux dans les bâtiments communaux :

- **Maison de santé communale** : Acquisitions d'une machine de nettoyage à vapeur pour désinfection des sols et 3 bornes de gel hydroalcoolique pour 3 742,80 € TTC.
- **Chapelle Saint Esprit** : Travaux de restauration de la toiture, décroûtage des murs intérieurs pour mise en valeur des pierres apparentes et peinture, créations d'un WC et d'un placard pour 91 426,20 € TTC.
- **Ecoles** :
 - * Portail séparatif cour des maternelles et des primaires au GS E.Félix: 993,60 € TTC.
 - * 10 radiateurs spécial petite enfance au GS E.Félix : 6 816,36 € TTC.
 - * Réfection des toilettes des maternelles au GS E.Félix : 7 929,30 € TTC.
 - * Protection des câbles électriques et internet contre les rats dans le vide sanitaire du GS Collet : 500,00 € TTC.
 - * Travaux pour installation électrique de vidéoprojecteurs dans 2 classes au GS E.Félix : 908,16 € TTC.
 - * Création de 6 prises électriques et pose d'un coffret pour internet au GS Collet : 1 846,73 € TTC.
- **Maison des associations** : Installation d'une climatisation réversible : 10 163,40 € TTC.
- **Jardins familiaux rue Raphael Laugier** : Création d'une clôture : 3 436,80 € TTC.

- Travaux de voirie :

- * Fourniture et pose de vidéosurveillance en agglomération : 10 970,28 € TTC.
- * Acquisition de 18 barrières anti-béliers pour sécurisation des manifestations extérieures : 21 996,00 € TTC.
- * Panneaux de signalisation routière en agglomération : 3 812,88 € TTC.
- * 4 ralentisseurs berlinois au chemin Sainte Anne : 2 880,00 € TTC.
- * Réalisation d'une rampe PMR dans le grand pré côté parking des Ferrages : 3 600,00 € TTC.
- * Achat de 10 lampadaires solaires autonomes pour l'éclairage de l'allée du stade de football : 6 300,00 € TTC.
- * Création d'une piste mixte cyclable / piétons à l'avenue de Provence, réfection de l'enrobé de cette chaussée, réalisation des accotements de la piste cyclable, 5 jours de points à temps, enrobé au bâtiment de la poste et reconstitutions des caniveaux de crêtes au chemin de Sainte Luce et route de la Siagne : 278 433,45 € TTC.

- Acquisitions de matériels :

- **Ecoles** :
 - * Acquisitions de matériels informatiques (PC, ordinateurs portables, téléphones, vidéoprojecteurs avec branchements électriques, tableau, borne wifi sans fil pour accès internet) : 7 271,20 € TTC.
 - * Acquisitions de mobiliers (jeux extérieurs, bancs, coffres de rangement extérieurs pour jouets, armoires, vitrines extérieures) : 2 037,13 € TTC.

Services administratifs municipaux :

- * Acquisitions de matériels informatiques (PC, imprimantes, casques téléphoniques, logiciels et licences) : 6 408,02 € TTC.
- * Acquisitions de mobiliers (armoire, siège de bureau) : 701,89 € TTC.
- * Hygiaphones : 1 661,52 € TTC

- **Jeux de boules** : Achats de gamelles pour éclairage extérieur : 2 863,65 € TTC.

Services techniques municipaux :

* Achat d'un camion renault master : 51 639,16 € TTC.

* Acquisition de matériels (débrousailluse, visseuses, perceuses visseuses à percussion, perfo-burineur, avec batteries, karcher) : 6 928,80 € TTC.

Espace du Thiey :

- Lave-verres : 2 019,71 € TTC

- **Médiathèque** : Acquisition de matériels (livres, DVD, CD, jeux vidéo, étiquettes rfid, rubans pour titreuses, cartes lecteurs, bacs en plastique pour rangement BD : 13 608,10 € TTC.

- **Auditorium - Matériel scénique** :

* Nacelle élévatrice de personnes : 9 840,00 € TTC.

* Vidéoprojecteur : 9 102,00 € TTC.

* Projecteurs, câbles, enceintes, machine à fumée, pinces, colliers, caméras : 4 974,85 € TTC.

- **Salle du Jas** : Achat de matériel de visioconférence : 1 840,00 € TTC.

Acquisition foncière :

- Achat d'un immeuble situé en centre-ville au 15 rue Adrien Guébard pour 178 700,00 €.

Principales recettes d'investissement réalisées en 2020 :

* FCTVA pour 171 257,00 €.

* Taxes d'urbanisme (TLE et TA) : 25 368,86 €.

* Réalisation d'un emprunt de 175 000,00 € pour l'achat d'un immeuble situé 15 rue Adrien Guébard.

* Subventions encaissées en 2020 au titre des programmes d'investissement : 303 288,63 € comprenant :

- Vidéoprotection en agglomération : 5 460,00 €

- Restauration de la chapelle Saint Esprit : 35 870,80 €

- Equipement scénique Espace du Thiey : 16 200,00 €

- Acquisition immeuble 15 rue Adrien Guébard : 120 238,00 €

- Barrières mobiles anti-béliers : 14 664,00 €

- Création d'une piste mixte cyclable et piétons sur l'avenue de Provence : 64 813,00 €

- Requalification centre historique avec mise en valeur des espaces publics en cœur village : 31 874,85 €

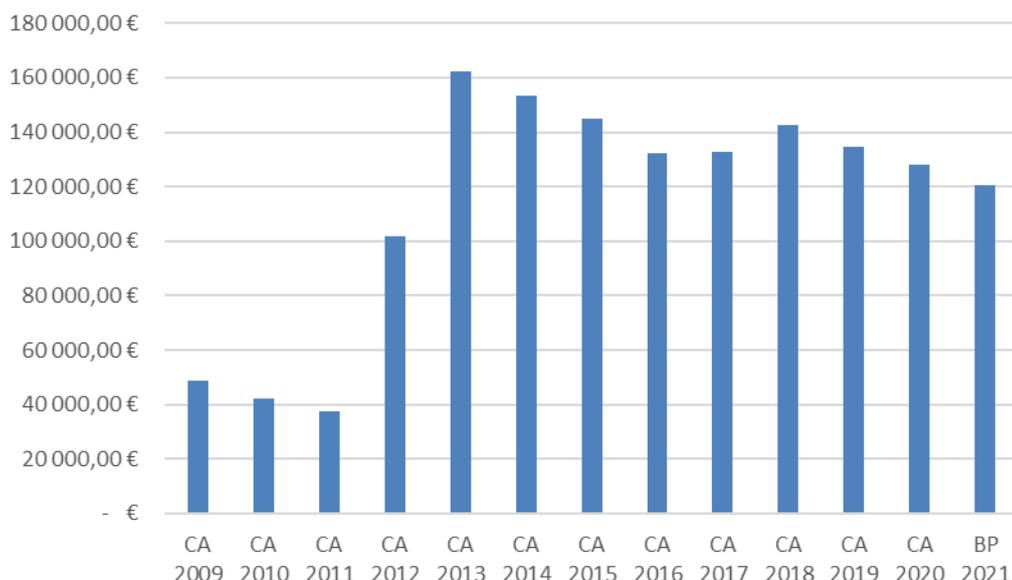
- Aménagement des abords du pôle culturel : 7 708,07 €

- Adap, sécurisation des écoles, remplacement chauffage maison des associations : 6 459,91 €

Le remboursement du capital des emprunts :

Au 31 décembre 2020, le capital restant dû est de 3 588 228,25 euros. Le nombre d'années nécessaire au remboursement intégral de la dette est de 14 ans et 4 mois.

Intérêts des emprunts et dettes



Programme de revitalisation du centre-ville :

La commune de Saint-Vallier-de-Thieu a été retenue, en fin d'année 2020, dans le dispositif national « Petites Villes de Demain », programme de revitalisation, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), pour les villes de moins de 20 000 habitants exerçant une fonction de centralité autour d'elles concernant l'accès aux services, aux commerces, à la santé, aux activités économiques, événementielles et culturelles.

Ce programme va permettre pour les années futures à la collectivité de disposer davantage de moyens financiers pour concrétiser les projets communaux de revitalisation en matière d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, du développement de l'artisanat, du commerce et des services de proximité, de la valorisation des qualités architecturales et patrimoniales de la commune.

Capacité de désendettement :

Tableau d'extinction prévisionnel de la dette au 31/12/20								
Exercice	Dette en capital au 1er Janvier	Amortissement	ICNE N-1	Intérêts	ICNE	Annuité	Dette en capital au 31 Décembre	Charge Intérêts
2021	3 588 228,25	230 473,46	5 448,71	120 453,47	5 074,94	350 926,93	3 357 754,79	120 079,70
2022	3 357 754,79	237 664,52	5 074,94	112 176,36	4 686,27	349 840,88	3 120 090,27	111 787,69
2023	3 120 090,27	245 166,49	4 686,27	103 581,66	4 276,77	348 748,15	2 874 923,78	103 172,16
2024	2 874 923,78	252 780,31	4 276,77	95 105,52	3 668,87	347 885,83	2 622 143,47	94 497,62
2025	2 622 143,47	261 149,17	3 668,87	85 219,52	3 424,83	346 368,69	2 360 994,30	84 975,48
2026	2 360 994,30	236 815,86	3 424,83	76 081,13	3 020,44	312 896,99	2 124 178,44	75 676,74
2027	2 124 178,44	244 830,16	3 020,44	66 944,20	2 595,65	311 774,36	1 879 348,28	66 519,41
2028	1 879 348,28	253 079,12	2 595,65	57 567,23	2 159,82	310 646,35	1 626 269,16	57 131,40
2029	1 626 269,16	261 959,97	2 159,82	47 705,29	1 540,20	309 665,26	1 364 309,19	47 085,67
2030	1 364 309,19	271 115,33	1 540,20	37 184,47	1 169,03	308 299,80	1 093 193,86	36 813,30
2031	1 093 193,86	280 686,63	1 169,03	26 481,59	723,67	307 168,22	812 507,23	26 036,23
2032	812 507,23	290 664,82	723,67	15 363,72	206,54	306 028,54	521 842,41	14 846,59
2033	521 842,41	68 204,28	206,54	9 083,84	165,20	77 288,12	453 638,13	9 042,50
2034	453 638,13	62 460,02	165,20	7 981,74	142,87	70 441,76	391 178,11	7 959,41
2035	391 178,11	53 186,71	142,87	6 949,61	122,20	60 136,32	337 991,40	6 928,94
2036	337 991,40	50 072,80	122,20	6 001,22	105,25	56 074,02	287 918,60	5 984,27
2037	287 918,60	50 072,80	105,25	5 059,86	86,95	55 132,66	237 845,80	5 041,56
2038	237 845,80	50 072,80	86,95	4 118,49	68,64	54 191,29	187 773,00	4 100,18
2039	187 773,00	50 072,80	68,64	3 177,12	49,78	53 249,92	137 700,20	3 158,26
2040	137 700,20	50 072,80	49,78	2 235,75	32,03	52 308,55	87 627,40	2 218,00
2041	87 627,40	50 072,80	32,03	1 294,38	13,73	51 367,18	37 554,60	1 276,08
2042	37 554,60	37 554,60	13,73	353,02	0,00	37 907,62	0,00	339,29
TOTAL	29 505 010,67	3 588 228,25	38 782,39	890 119,19	33 333,68	4 478 347,44	25 916 782,42	884 670,48

Calcul de la capacité d'autofinancement brute :

- CAF brute = Recettes réelles de fonctionnement (70 à 76) – Charges réelles de fonctionnement (60 à 66), soit :
3 436 524,12 € - 2 938 666,11 € = **497 858,01 €**

Calcul de la capacité d'autofinancement nette :

- CAF nette = CAF brute – remboursement du capital de la dette de l'exercice (1641), soit :
497 858,01 € - 230 314,45 € = **267 543,56 €**

Montant du budget consolidé avec les budgets annexes :

BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE				
Section	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/20	Crédits annulés
Investissement				
Dépenses	1 732 939,85 €	1 194 886,40 €	178 713,99 €	359 339,46 €
Recettes	1 732 939,85 €	1 132 922,51 €	124 478,48 €	475 538,86 €
Fonctionnement				
Dépenses	3 769 481,93 €	3 151 472,85 €	- €	618 009,08 €
Recettes	3 769 481,93 €	3 591 025,08 €	- €	178 456,85 €

BUDGET ANNEXE - CCAS				
Section	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/20	Crédits annulés
Investissement				
Dépenses	3 000,00 €	313,33 €	- €	2 686,67 €
Recettes	3 000,00 €	313,33 €	- €	2 686,67 €
Fonctionnement				
Dépenses	17 131,97 €	14 462,50 €	- €	2 669,47 €
Recettes	17 131,97 €	14 656,47 €	- €	2 475,50 €

BUDGET ANNEXE - CIMETIERE				
Section	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/20	Crédits annulés
Investissement				
Dépenses	- €	- €	- €	- €
Recettes	- €	- €	- €	- €
Fonctionnement				
Dépenses	12 840,30 €	- €	- €	12 840,30 €
Recettes	12 840,30 €	8 399,20 €	- €	4 441,10 €

PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES				
Section	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12/20	Crédits annulés
Investissement				
Dépenses	1 735 939,85 €	1 195 199,73 €	178 713,99 €	362 026,13 €
Recettes	1 735 939,85 €	1 133 235,84 €	124 478,48 €	478 225,53 €
Fonctionnement				
Dépenses	3 799 454,20 €	3 165 935,35 €	- €	633 518,85 €
Recettes	3 799 454,20 €	3 614 080,75 €	- €	185 373,45 €
Total général des dépenses	5 535 394,05 €	4 361 135,08 €	178 713,99 €	995 544,98 €
Total général des recettes	5 535 394,05 €	4 747 316,59 €	124 478,48 €	663 598,98 €